

100

1919-2019 | CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX
DE L'OUTAOUAIS

**Pionnier
du mouvement
syndical
québécois**

0 JULY 1900

Le Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais – CSN

PIONNIER DU MOUVEMENT SYNDICAL QUÉBÉCOIS

Les mouvements de travailleurs n'évoluent pas de manière rectiligne et continue. Parfois, les luttes se traduisent par l'amélioration sensible des conditions de vie, d'autres fois, les conjonctures économiques, sociales et politiques ne laissent que peu d'espace au progrès. Mais sans risque de se tromper, nous pouvons affirmer que les 100 dernières années ont été marquées par des gains substantiels dans les conditions des travailleuses et travailleurs.

Loin d'être tombés du ciel, ces succès sont dus aux travailleuses et travailleurs qui ont eu à batailler ferme pour en arriver à transformer notre société. M. Roger Blanchette montre bien comment les employeurs du début du siècle dernier manœuvraient afin d'asseoir leur pouvoir sur les employé-es.

Pour en arriver à des conditions décentes, les salarié-es ont rapidement compris que seuls et isolés devant leur employeur ils étaient ravalés au rang de main-d'œuvre bon marché, exploitable et corvéable à souhait.

La solidarité s'est rapidement imposée comme la seule solution afin de briser le cycle infernal d'une exploitation éhontée. Tous ont également saisi que pour que cette solidarité puisse se déployer à plus long terme, une organisation était nécessaire. L'histoire des travailleuses et travailleurs en Outaouais démontre bien cette situation.

De la grève des allumettières en 1919 au conflit de travail des professeur-es de l'Université du Québec en Outaouais ou à celui des employé-es de la SAQ, en passant par les arrêts de travail des centres de la petite enfance en 2018, toujours le même mouvement de celles et ceux qui ont compris que la justice sociale et de meilleures conditions de travail sont le fruit de luttes.

Dans les différentes régions du Québec, les conseils centraux, à l'instar du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais, sont des organisations de solidarité où les salarié-es de différents secteurs de travail se rencontrent et échangent sur leurs revendications, font connaître leurs luttes, leurs difficultés, mais aussi leurs bons coups. Le rassemblement des travailleurs, par-delà leur profession, constitue la force et l'originalité des conseils centraux.

Au conseil central, nous sommes convaincus que les politiques néolibérales et les mesures d'austérité ne peuvent servir de projet de société. Nous méritons tous mieux. L'idéologie néolibérale

nous enjoint à souscrire au libre marché, à la privatisation des services publics, à des allègements fiscaux pour les plus riches, à multiplier les embûches à la syndicalisation, à entraver l'influence des syndicats, à faire confiance aux entrepreneurs pour préserver l'environnement, à soutirer les prestations des chômeurs afin qu'ils se trouvent le plus rapidement un emploi et à s'opposer à la hausse du salaire minimum. Le néolibéralisme nous encourage même à détester l'État!

Et pourtant, nos services publics, nos programmes sociaux et l'ensemble des services que les Québécoises et Québécois se sont donnés dans les années 60 ont été à l'origine du Québec moderne. Aujourd'hui, malgré les tentatives répétées de les affaiblir, ils nous aident à passer à travers les coups durs, et demain, ils seront pour les générations futures des outils indispensables pour maîtriser un monde de plus en plus complexe.

Le conseil central doit, au cours du présent siècle, persister dans la défense des travailleuses et travailleurs. Il doit, avec l'ensemble des organisations affiliées à la CSN, continuer à être le chien de garde des services dispensés par l'État. Le conseil central a l'obligation de persévérer dans la recherche de solidarités les plus larges et les plus solides possible pour réaliser sa mission qui est celle de défendre les conditions de vie de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Personne ne peut dire si le Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais vivra cent autres années, mais une chose est irréfutable, la solidarité doit continuer à se déployer et à s'organiser. Le conseil central s'attellera à cette tâche. Il en va de notre avenir!



Michel Quijada
Président du CCSNO

Mot du maire

Le Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CSN) célèbre cette année son 100^e anniversaire. Il s'agit d'un jalon important non seulement dans l'histoire de l'institution, mais aussi dans celle du syndicalisme et du développement économique du Québec tout entier, largement influencé par son action et son engagement.

Depuis ses premières heures dans le Vieux-Hull qui l'a vu naître, la CSN s'est inlassablement fait la voix de milliers de travailleuses et de travailleurs. Engagée à leurs côtés dans la négociation de conventions collectives, elle a de tout temps été porteuse d'une vision axée sur un développement économique responsable, respectueux de l'environnement et des droits sociaux.

Son parcours est marqué de négociations, de revendications et de combats, mais également et surtout d'échanges, d'ententes et d'alliances. À force de luttres contre les inégalités, aussi bien sociales qu'économiques, elle a contribué à l'avènement de progrès marqués pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Sa quête ultime ? Des conditions de travail et de vie améliorées et une société plus juste pour tous.

De ses premières luttres en appui aux conditions de travail difficiles des travailleuses et des travailleurs d'usine, dont le légendaire syndicat des allumettières, à la primauté accordée à la sécurité des travailleurs dans les milieux de travail d'aujourd'hui, l'humain a toujours été au cœur des préoccupations de la CSN. Avec constance, elle a veillé à ce que la dignité de la travailleuse et du travailleur soit respectée. C'est pourquoi elle a su entretenir des liens de confiance forts avec les groupes populaires et communautaires.

Gatineau est fière d'accueillir, le 23 avril 2019 au Salon Royal du Casino du Lac-Leamy, le 69^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais.

Joyeux anniversaire et bonne continuité au CCSNO, à ses organisateurs ainsi qu'à tous ses membres



Maxime Pedneaud-Jobin
Maire de Gatineau

Mot du président de la CSN

100 ANS DE LUTTES!

C'est tout un honneur pour moi de participer aux célébrations entourant le 100^e anniversaire du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais de la CSN. Il y a aujourd'hui cent ans, des syndicats de la région de l'Outaouais décidaient de se réunir et de s'organiser afin de se libérer de l'emprise des syndicats américains. Trois ans plus tard, ce mouvement fera bouler de neige partout au Québec : ce sera la fondation la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui deviendra la CSN, des années plus tard.

À maints égards, les travailleuses et les travailleurs de l'Outaouais ont agi en tant que pionniers. Ceux-ci n'ont pas attendu la création de syndicats avant de se rebeller contre le capitalisme sauvage prôné par des employeurs sans scrupules. Dès le 19^e siècle, des protestations, des grèves spontanées ont marqué l'histoire des environs de Hull.

Je tiens d'ailleurs à souligner l'apport des travailleuses de la région dans l'histoire du mouvement syndical québécois. Alors que les syndicats francophones étaient à l'époque organisés - et contrôlés! - par le clergé, pas facile pour les femmes de faire valoir leurs droits. Contre l'avis des curés, farouchement opposés à la constitution de syndicats majoritairement composés de femmes, les travailleuses de la compagnie E. B. Eddy n'ont pas hésité à créer le Syndicat des ouvrières des allumettes pour résister à la tentative de l'employeur d'imposer un quart de travail de nuit.

La CSN affirme depuis plusieurs années que le mouvement syndical ne doit pas seulement se préoccuper du sort des travailleuses et des travailleurs dans leur milieu de travail, mais également de leurs conditions de vie en général, notamment par un accès universel à des services de santé, d'éducation et d'aide à la petite enfance. En ce sens, les militantes et les militants du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais ont été d'un appui indéfectible dans la défense de nos services publics.

Il n'est donc pas étonnant de constater à quel point le syndicalisme dans les secteurs municipal, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux soit aussi vigoureux, ici, en Outaouais. Encore en 2015, les syndicats CSN du secteur public ont démontré leur détermination lors de la grève du Front commun, l'une des plus importantes de l'histoire du Québec.

Dans le secteur privé, les syndicats de l'Outaouais ont également mené des batailles épiques. Rappelons-nous la longue lutte menée par les salarié-es de l'hôtel Plaza Chaudière entamée au début des années 1980. Il leur aura fallu plus de dix ans avant que la Cour suprême - rien de moins! - ne reconnaisse leur droit à la syndicalisation. Rappelons-nous également la détermination des travailleuses et des travailleurs du Valu-Mart de Shawville, qui durent faire la grève pendant six mois pour venir à bout de l'intransigeance des patrons de Toronto.

Camarades, je vous félicite pour l'ensemble des actions que vous avez mené au cours des 100 dernières années. Et je souhaite que, dans 100 ans, l'un de mes successeurs puisse reprendre ces lignes pour saluer les luttes que vous mènerez au cours des 100 prochaines années.

Vive les syndicats de la région de l'Outaouais!

Longue vie au Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais!

Vive la CSN!



Jacques Létourneau
Président de la CSN



1919-2019



Nos racines

1919-2019

Un syndicat enraciné dans sa région

NAISSANCE ET ÉVOLUTION DU CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE L'OUTAOUAIS (CCSNO)

Prologue

Raconter l'histoire du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais, c'est aussi, nécessairement, raconter l'histoire de la région. La naissance du mouvement syndical se fait dans une ville industrielle en plein essor, à travers des luttes épiques et souvent violentes : la grève de 1891, les meurtres de Buckingham, en 1906, et le combat des allumettières en 1919 et 1924.

Puis vient la création de la CTCC à Hull en 1921, la crise de 1929 et le lent déclin du secteur industriel, dans un contexte de cléricatisation des syndicats par une Église de plus en plus conservatrice. Le monde ouvrier de l'Outaouais n'échappera pas à ce courant, mais le vivra avec sa propre spécificité.

À partir de 1960, la région, et Hull en particulier, se transforme radicalement. L'invasion du gouvernement fédéral, jumelée aux effets de la Révolution tranquille que vit tout le Québec, va entraîner des

changements économiques, sociaux et démographiques radicaux. Les secteurs primaire et secondaire disparaissent presque complètement pour être remplacés par une économie fondée sur les services. Le CCSNO sera à la fois témoin et acteur de ces bouleversements.

Les documents permettant de suivre cette histoire sont malheureusement très rares et comportent de nombreuses lacunes. Par contre, nous avons retracé un recueil assez complet des procès-verbaux des assemblées du Conseil. Ceci nous a permis de suivre l'évolution des préoccupations et des priorités des syndicats, en lien avec les changements et les bouleversements que vivait la région. C'est donc un survol d'un siècle de vie syndicale que vous trouverez ici.

Roger Blanchette

Hull au début du XX^e siècle

À partir de la fin du XIX^e siècle, le visage de la région se transforme de façon extrêmement rapide. Jusque-là, c'est le secteur primaire qui dominait : agriculture et surtout exploitation forestière destinée principalement à l'exportation. À partir de 1880, on entre à fond dans l'ère de l'industrialisation. Les pâtes et papiers, de même que l'hydro-électricité deviennent les moteurs de l'économie régionale. Trois noms dominent totalement ces secteurs : Eddy, Maclaren et Booth.

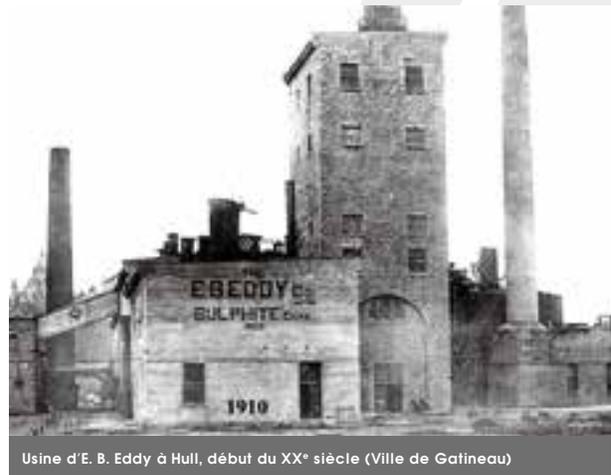
Le développement rapide du travail en usine entraînera nécessairement l'urbanisation, mais aussi les premières grandes luttes ouvrières et la montée du syndicalisme, qui, faut-il le rappeler, n'est légal que depuis 1872. Tous ces facteurs réunis font rapidement de Hull la troisième ville industrielle du Québec dès les années 80.

Le monde du travail

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le fait de passer de travailleurs saisonniers ou bûcherons à travailleurs d'usine n'assurait pas nécessairement plus de stabilité d'emploi. Le travail en usine est soumis aux fluctuations du marché et le concept de sécurité d'emploi est inexistant en ce début du XX^e siècle. Une majorité de travailleurs sont payés à la pièce, avec tout l'arbitraire qui en découle. Dans des conditions aussi précaires, tous les membres de la famille doivent travailler et apporter leur contribution, et ce, dès le plus jeune âge. La situation des femmes est particulièrement difficile : en plus du travail domestique qui leur est dévolu, on les envoie très jeunes à l'usine où elles travaillent dans des conditions parfois inhumaines, comme dans les fabriques d'allumettes E. B. Eddy (fondées par l'américain Ezra Butler Eddy à Hull). Même après le mariage, elles continuaient à contribuer au revenu familial, que ce soit à l'usine ou à domicile, subissant le fameux *sweating system*, sorte d'esclavage où elles gagnaient un cent l'heure! C'est bien sur E. B. Eddy qui a le plus recours à la main-d'œuvre féminine avec 400 employées, suivi par les filatures de Wood avec 200 femmes. Pour ajouter à ce sombre tableau, rappelons la situation particulière dans laquelle se trouvent les ouvriers de l'île de Hull. Ils ne peuvent devenir propriétaires des terrains sur lesquels ils s'établissent, ces parcelles leur étant louées par la famille Wright ou par les Pères Oblats. Cette situation a pour conséquence qu'à la moindre difficulté financière, ils sont expulsés de leur demeure, maison qu'ils ont construite et qui

devrait leur appartenir, ne pouvant plus payer la location du terrain. Ce n'est qu'en 1924 que la Loi des constituts (ou régime de tenure) viendra mettre fin à cette injustice flagrante.

Des nombreuses conflagrations qui parsèment l'histoire de Hull au XIX^e siècle, le grand feu d'avril 1900 a été le plus destructeur, rasant entre autres la quasi-totalité du quartier ouvrier et jetant la moitié de la population de Hull, près de 15 000 personnes, à la rue.



Usine d'E. B. Eddy à Hull, début du XX^e siècle (Ville de Gatineau)

Les premières luttes ouvrières

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le capitalisme sauvage, comme l'a appelé Howard Zinn, historien américain, règne en maître en Amérique du Nord. Dans ce contexte, on voit les travailleurs tenter de s'organiser pour améliorer leurs conditions de travail ou pour tout simplement survivre. Compte tenu du fait que l'Outaouais soit l'une des régions les plus industrialisées à cette époque et que le quasi-monopole exercé par Eddy et Maclaren fait en sorte que les conditions de travail y sont particulièrement mauvaises, il est normal que la région ait été le théâtre de quelques-unes des premières grandes luttes ouvrières du Québec.

C'est en septembre 1891 qu'éclate à Hull le premier grand conflit ouvrier : prétextant une conjoncture défavorable, quelques employeurs décident de diminuer le salaire de leurs employés. Quelques employés de la scierie Perley quittent le travail pour protester. En quelques jours, ils sont suivis par les 2400 ouvriers qui

travaillent dans les neuf plus grosses scieries de la région. Il s'agit d'un mouvement spontané, non organisé : il n'y a pas de syndicat à l'époque. Ce mouvement marque une étape cruciale de l'histoire ouvrière de la région. Pour une première fois, les travailleurs font une démonstration de force et de solidarité : cette grève spontanée suscitera aussi un très fort courant de sympathie dans la population et la milice devra intervenir de façon très brutale pour protéger les briseurs de grève embauchés par les compagnies, notamment la E. B. Eddy. Les grévistes retourneront au travail après un mois de protestation et sans gain significatif.

Ce premier grand conflit a toutefois démontré la nécessité pour les travailleurs de s'organiser tout en constituant un terrain d'apprentissage de la solidarité. En 1902, un premier syndicat, l'Association internationale des faiseurs de papier, est créé dans les usines E. B. Eddy, affilié malgré l'opposition du clergé, aux Chevaliers du travail, grand syndicat américain.



E.B Eddy, vers 1890, alors qu'il était aussi maire de Hull (Ville de Gatineau)



Ouvrières de la Wood's Textile à Hull, 1909 (Ville de Gatineau)



Résidence d'E. B. Eddy, avec dans la cour, une partie de son personnel (Gatineau)



Usine d'E. B. Eddy à Hull, début du XX^e siècle (Ville de Gatineau)



Le grand feu d'avril 1900



Le grand feu d'avril 1900



Le grand feu d'avril 1900



Groupe d'ouvriers de E. B. Eddy vers 1910 (BNAQ)

La tragédie de Buckingham

C'est dans ce contexte qu'en 1906, les travailleurs de Maclaren, compagnie qui règne en despote sur la vallée de la Lièvre, essaient à leur tour de créer un syndicat. Leurs demandes présentées à la compagnie ne visent essentiellement que la parité avec les autres travailleurs et la reconnaissance de leur syndicat. Maclaren rejette ces demandes, impose un lock-out et embauche des briseurs de grève professionnels américains, l'agence Pinkerton. Tandant un piège aux ouvriers, il fait assassiner le président du syndicat Thomas Bélanger et un autre travailleur François Thériault. Ce ne sera qu'en 1944 qu'un syndicat réussira à voir le jour chez Maclaren.



Funérailles de Thomas Bélanger et François Thériault, deux syndicalistes abattus sous les ordres des frères Maclaren, à Buckingham, en octobre 1906 (BNAQ)

Prélude au conseil central : l'Association ouvrière de Hull

C'est en 1912 que sera créé le premier syndicat local sur l'initiative d'Achille Morin. Originaire des Cantons de l'Est, il avait été secrétaire des Chevaliers du travail à Sherbrooke. Arrivé à Hull en 1910, il fonde en 1912 l'Association ouvrière de Hull, un syndicat non confessionnel et pluraliste qui adopte la constitution des Chevaliers du travail. Rappelons que le clergé québécois menaçait d'excommunication les travailleurs qui adhéraient à ce syndicat américain. L'association commence donc avec cinq syndicats locaux et en compte 12 en 1921, au moment de sa dissolution. Mais le caractère non confessionnel de ce syndicat en dérange plusieurs. Le clergé, avec à sa tête le père Guertin, mène une campagne systématique avec l'appui du journal *Le Droit* pour en faire un syndicat catholique. Le syndicat résiste, refusant même d'accepter comme membres les Chevaliers de Colomb, mais en 1915, le clergé atteint son but : le syndicat devient catholique, ce qui fait fuir les membres protestants, qui étaient nombreux.

Pour la petite histoire, soulignons que de 1912 à 1920, l'Association puis le conseil central tiendront leurs activités au 49, rue Laval, qui abrite maintenant le bar Aux 4 jeudis.

Sur le plan national, à partir de 1918, le clergé québécois mène une campagne pour regrouper sous un même syndicat tous les travailleurs catholiques sous sa tutelle. Des congrès ont lieu à Montréal et à Trois-Rivières. L'Association ouvrière de Hull envoie des délégués à chacune de ces rencontres. À l'assemblée du 29 janvier 1918, le syndicat change son nom pour devenir l'Association ouvrière catholique de Hull.

À son assemblée du 9 avril de la même année, on invite un journaliste du journal *Le Droit* qui lance un appel vibrant en déclarant : « ...il faut que tous les travailleurs catholiques s'unissent pour arrêter le flot montant du bolchevisme qui nous mènera à la révolution. »

Le chemin vers la création de la CTCC commence à s'ouvrir! Il faut cependant tenir compte du contexte régional : le Règlement 17 en Ontario et le mouvement anti-francophone qu'il illustre renforcent le clergé catholique de la région dans sa position de défenseur des Canadiens français opprimés. 1919 constitue un tournant majeur pour le mouvement ouvrier local qui va être marqué par un autre événement historique.



Achille Morin, fondateur de l'Association ouvrière de Hull en 1912 et membre de l'exécutif du conseil central en 1919, et pour des décennies. (BNAQ)

Le Syndicat des allumettières

Au début du XX^e siècle, les allumettes de bois constituaient un bien essentiel pour toutes les familles du Canada et 99 % de ces allumettes étaient produites dans les usines de E. B. Eddy, à Hull. Ses employées étaient de jeunes filles âgées de 12 à 22 ans qui travaillaient dans des conditions inhumaines. Elles gagnaient 25 cents par jour pour des journées de onze heures. Jusqu'en 1913, elles devaient tremper chaque allumette dans du phosphore, produit chimique très toxique, qui provoquait une maladie appelée nécrose maxillaire, entraînant chez plusieurs d'entre elles l'amputation de la mâchoire inférieure.

En 1919, la compagnie décide d'imposer un deuxième quart de travail, de nuit. Les filles refusent et l'employeur décrète un lock-out. Malgré l'opposition du clergé, et bien entendu de l'employeur, elles fondent le Syndicat des ouvrières des allumettes. La compagnie utilise tous les moyens, menaces et chantage, pour essayer de briser leur solidarité, mais elles refusent de céder et restent

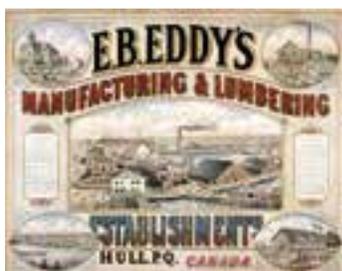
unies, même quand le patron propose de les réengager à condition qu'elles renoncent à leur syndicat et désavouent leur leader Donaldda Charron.

Achille Morin de l'Association ouvrière de Hull servira de médiateur et, devant un clergé scandalisé, elles obtiendront finalement la reconnaissance syndicale et une amélioration, quoique légère, de leurs conditions de travail. Cela marque un tournant majeur dans l'histoire ouvrière, puisque ce syndicat est le premier syndicat féminin de l'histoire du Canada. Rapidement, d'autres travailleuses de la région suivront leur exemple dans d'autres corps de métier.

Ainsi, quelques années plus tard, en 1922, alors que seulement 2 % des travailleuses québécoises étaient syndiquées, ce pourcentage atteint les 50 % à Hull.



Donaldda Charron, leader de la lutte des allumettières en 1919 et 1924 (BNAQ)



Boîte d'allumettes de E. B. Eddy, début du XX^e siècle (Gatineau)



Allumettières, durant la Première Guerre mondiale, 1914-1918 (Ville de Gatineau)



Groupe d'ouvrières de E. B. Eddy vers 1910 (BNAQ)

1919-1924

Les débuts du conseil central

On a vu qu'en 1918, l'Association ouvrière de Hull avait abandonné son caractère laïque et pluraliste pour se donner l'étiquette de catholique. Ce changement s'inscrivait dans un courant provincial, une volonté du clergé d'endiguer le mouvement ouvrier pour bloquer l'influence des syndicats américains. L'étape suivante était de regrouper tous les syndicats catholiques pour les placer sous l'autorité du pouvoir religieux. Étant la troisième ville industrielle du Québec, Hull ne pouvait échapper à ce mouvement.

Pour atteindre son objectif, le clergé avait déjà commencé à organiser des congrès regroupant les syndicats catholiques de la province en 1918 et 1919. Deux de ces rencontres ont lieu à Montréal et une autre se tient à Trois-Rivières. À la demande de son aumônier, l'Association envoie des délégués à chaque occasion. Les procès-verbaux ne nous donnent malheureusement pas les détails des discussions qui ont suivi ces congrès.

Mais ce qu'on constate, c'est que le 19 juin 1919, l'assemblée, avec les mêmes syndicats et les mêmes délégués, se tient sous l'appellation de Conseil central national des ouvriers de Hull. D'ailleurs, dans les procès-verbaux subséquents, on semble un peu confus. On utilise parfois le nom de Conseil central des ouvriers de Hull, et parfois celui d'Association ouvrière catholique de Hull. Comme on l'a déjà mentionné, ce n'est qu'en décembre 1920 que l'Association se sabordera pour devenir officiellement le Conseil central de l'Outaouais. Ce qui est clair par contre, c'est que dès les débuts de 1919, la religion commence à prendre le pas sur les revendications ouvrières. Ainsi en avril 1919, l'aumônier déclare à l'assemblée que « le rôle premier de l'Association est de pratiquer l'apostolat pour la religion catholique et la <race> canadienne française ».

Le 17 juillet 1920, Joseph Chénier et Achille Morin sont choisis comme délégués pour assister à la convention annuelle des unions ouvrières catholiques qui se tiendra à Chicoutimi. À leur retour aux assemblées de novembre et décembre 1920, l'aumônier répète à deux reprises : « C'est une lutte à finir que se livrent l'Internationale et les syndicats catholiques au Québec. » Le 6 avril 1921, l'aumônier propose une motion qui sera adoptée pour exhorter les ouvriers à encourager les marchands canadiens français plutôt que les Juifs et les Anglais.

C'est dans ce contexte et dans ce courant de prosélytisme catholique et de défense de la <race> que le Conseil se prépare

à recevoir la prochaine convention des syndicats ouvriers catholiques qui doit se tenir à Hull en septembre 1921. Cette convention semble être d'une grande importance pour les autorités religieuses, si on en juge par la liste des invités. Le premier ministre du Canada, Arthur Meighen, le premier ministre du Québec, Alexandre Taschereau, le maire de Hull et les deux députés Fontaine et Caron. Le délégué papal devait même être présent, mais il annulera sa présence à la dernière minute. Soulignons que dans l'annonce de l'événement, il était mentionné qu'aucun étranger ni aucune femme n'y serait admis.

Cent ans plus tard, on connaît l'importance de cette convention, puisqu'elle verra la création de la Confédération des travailleurs catholiques canadiens, l'ancêtre de la CSN. Il est donc surprenant pour nous de constater qu'à la réunion du Conseil central, un mois plus tard, en octobre, la création de la CTCC n'est soulignée qu'accessoirement par les délégués présents à la convention. Mais la lecture des procès-verbaux à partir de ce moment démontre sans ambiguïté une emprise de plus en plus grande du clergé et une idéologie politique qui se fait au détriment parfois des intérêts des travailleurs.

Ainsi en mars 1923, on vote l'envoi d'une lettre au ministre fédéral pour lui demander de fermer l'immigration. Cette question semble beaucoup préoccuper l'aumônier du Conseil central puisqu'il y revient presque à chaque réunion. Ainsi à partir de 1920, chaque réunion se termine systématiquement par une exhortation de l'aumônier pour que les ouvriers recrutent de nouveaux membres et par une attaque en règle contre les syndicats internationaux.

En avril 1923, on remarque une situation assez mystérieuse. Achille Morin, qu'on peut qualifier de pilier de l'organisation, présente sa démission, mais l'assemblée la refuse aussitôt. On lui demande de présenter des explications, ce qu'il fait, mais on ne retrouve aucune trace ni des explications qu'il a fournies ni de ce qui l'a conduit à la démission.

À la même réunion, l'assemblée se déclare victime d'injustice de la part du conseil confédéral parce que personne de la région n'y siège. L'aumônier répond qu'il ne faut pas se plaindre, et qu'on doit respecter l'autorité. On en reste là, et la question ne sera plus soulevée. Le Syndicat des allumettières, le même soir, fait parvenir une plainte voulant que les rapports d'assemblée ne soient pas publiés dans le journal *Le Droit* et qu'elles ne soient donc pas

informées. Rappelons que les femmes ne sont pas admises aux assemblées, même si les syndicats féminins comptent 576 membres en 1923.

Les années 1923-1924 sont vraiment dominées par les questions sociales et politiques. On revient régulièrement sur la question de l'immigration, mais aussi sur le chômage, qui reste préoccupante dans les années suivant la Grande Guerre. On s'intéresse aussi à des problématiques purement locales. Par exemple, on propose de fermer la ville aux colporteurs, aux étrangers qui nuisent aux marchands locaux. L'aumônier critique aussi souvent les pères de famille négligents qui laissent leurs fils passer leur soirée dans les salles de billard.

En 1924, le Conseil semble connaître de sérieuses difficultés financières. Pour régler ce problème, on revient souvent sur la nécessité de payer ses cotisations et de recruter de nouveaux membres. L'aumônier propose aussi — et insiste plusieurs fois — que les paroisses, les commissions scolaires et même la ville accordent le monopole de la construction de nouveaux édifices aux membres de syndicats catholiques, ce qui permettrait d'accroître les cotisations tout en coupant l'herbe sous le pied aux syndicats internationaux.

Il demeure cependant une question ouvrière qui prend beaucoup d'importance, c'est la condition des institutrices. Le Conseil est

fier d'avoir réussi à obtenir une hausse du salaire des institutrices de Hull qui passe de 50 \$ à 60 \$ par année. Il existe aussi un débat virulent sur les propos d'un commissaire scolaire, M. Laverdure, qui a insulté un prêtre, et qui veut que l'embauche se fasse par patronage plutôt que sur la base des compétences!

Pour conclure cette partie, regardons quelques données sur le monde du travail à Hull, dans les années 20. Le secteur manufacturier reste dominant, mais le secteur tertiaire est en progression constante. Le salaire moyen à Hull est de 7 % inférieur à la moyenne provinciale. L'écart de salaire entre les hommes et les femmes varie de 35 à 45 %. Seulement 10 % des travailleurs sont syndiqués, par contre les syndiqués gagnent en moyenne 30 % de plus que les non-syndiqués. Si on compare les statistiques, on se rend compte que les syndicats internationaux sont beaucoup plus revendicateurs et combatifs que les syndicats catholiques. On le constate clairement par le nombre de grèves et de conventions collectives signées.

Le Conseil central, comme tous les syndicats catholiques, prônait plutôt la bonne entente, le compromis et le respect des autorités, surtout religieuses. À titre d'exemple, tous les dirigeants des syndicats catholiques locaux doivent obligatoirement faire partie du Cercle Benoît XV et assister chaque année à une retraite fermée. Durant les années 30 en particulier, ces retraites seront un bon indicateur des orientations idéologiques du Conseil central.



Char allégorique du syndicat des allumettières au défilé de la Fête du travail de 1924 (Ville de Gatineau)



Maison des retraites fermées, que tous les délégués syndicaux devaient suivre, 1950 (Ville de Gatineau)



Intérieur du magasin Lafèche. L'Association ouvrière puis le conseil central y seraient fondés et y tiendraient leurs assemblées à l'étage du dessus (Ville de Gatineau)

1924-1960

De gauche à droite et de droite à gauche

À partir de 1924, et jusqu'à la fin des années 30, le syndicalisme hullois vit des moments difficiles. Le problème vient notamment de la difficulté à recruter les travailleurs du secteur des pâtes et papiers. Si ceux de E. B. Eddy sont majoritairement syndiqués, de grands joueurs sont toujours absents. On a déjà parlé de la MacLaren de Buckingham qui avait bloqué toute tentative dès le début du XX^e siècle, mais il faut ajouter la CIP, qui s'installe à Gatineau en 1926. Cette compagnie américaine, farouchement anti-syndicale, deviendra rapidement le joueur majeur dans la région.

À partir de 1929, le Conseil central sera chapeauté par le secrétariat des syndicats catholiques du diocèse d'Ottawa et doit donc se rapporter à l'évêque. Rappelons ici que, jusqu'à 1963, tout l'Outaouais n'a pas de diocèse propre. Ceci permettra bien sûr une percée syndicale du côté d'Ottawa, mais renforcera aussi la mainmise du clergé sur les syndicats. À titre d'exemple, soulignons que les employés du Conseil central sont nommés directement par l'évêque.

Les années 30 : crise économique et virage à droite

Les années 30 sont naturellement marquées par la Grande Dépression. Hull vivra donc la même crise que toutes les villes industrielles du Québec et du Canada. Le chômage, la misère, toucheront une grande partie de la population, qui ne vivra que grâce aux bons de secours distribués par la municipalité. Cette situation affectera bien durement les syndicats. Non seulement le nombre de membres subira une baisse importante, mais le recrutement sera quasiment nul. Dans un contexte où avoir un emploi est perçu comme un privilège, les patrons ont beau jeu d'empêcher la syndicalisation. On sait aussi que le Québec n'échappe pas au vent de populisme de droite qui balaie l'occident durant cette décennie. L'Union nationale de Maurice Duplessis prend le pouvoir en 1936. Quand on connaît les liens étroits entre ce parti et le clergé, il n'est pas surprenant de constater que le CTCC et ses syndicats membres seront nécessairement marqués par cette alliance, cimentée par un anticommunisme virulent. L'appui des syndicats catholiques à la Loi du cadenas en 1937, en est la preuve évidente.

Rappelons que cette loi interdisait toute propagande communiste et permettait à la police et au gouvernement de fermer tout local soupçonné de sympathie communiste : journaux, imprimeries ou syndicats. Et la définition de communisme était très large!

À Hull, ce courant de conservatisme syndical se perçoit surtout dans les thèmes abordés dans ce qu'on appelle les Journées des officiers. Ces journées sont en fait des retraites fermées annuelles auxquelles tous les délégués étaient obligés de participer. Organisées par le clergé, elles étaient présentées comme des cours de formation sociale, portant chaque année sur un thème particulier. On y recevait des conférenciers, généralement des prêtres, qui exposaient les points de vue officiels de l'Église. Ces présentations étaient suivies de discussions, et se terminaient par des recommandations. Comme il nous a été impossible de retrouver les procès-verbaux des années 30, les comptes-rendus de ces journées de formation sont la seule trace que nous possédons des préoccupations du Conseil central de Hull durant ces années sombres.

Par exemple, en 1935, deux thèmes sont abordés : les femmes et le corporatisme. Sur les femmes, la position défendue est pour le moins surprenante : on y prétend notamment que les femmes sont en grande partie responsables de la crise, en occupant les emplois des hommes, et en provoquant la baisse des salaires.

Quant au corporatisme, qui était alors la doctrine socioéconomique prônée par l'Église catholique, il est présenté comme la solution à tous les problèmes, et l'Italie de Mussolini comme le modèle à suivre. La séance de 1938 commence avec la projection d'un film sur le général Franco et la Guerre d'Espagne. Le film et la conférence qui suivent présentent le dictateur fasciste comme le grand héros, le sauveur du catholicisme qui mène une croisade sacrée contre le démon communiste. Lors des discussions qui suivent, on dépeint les centaines de Québécois partis combattre pour la République espagnole avec les Brigades internationales, comme des traîtres à la nation, et surtout à la religion.

Notons que toutes les conférences, les discussions et les recommandations de chacune de ces journées étaient publiées intégralement dans le journal *Le Droit*, propriété des Oblats, et principal journal francophone de la région. Leur impact se répercutait donc dans l'ensemble de la population.



1940-1960

Les transformations socioéconomiques

La guerre de 1939-1945 et les années qui vont suivre ont vu une transformation en profondeur du Québec. L'industrialisation, l'urbanisation et le boom démographique vont provoquer et exiger des changements économiques, sociaux et politiques, mais pas toujours au même rythme : le politique étant généralement à la remorque des deux autres.

L'Outaouais ne fait bien sûr pas exception : entre 1940 et 1960, une lente transformation va venir changer le visage de la région, et de Hull en particulier. Tout ceci débouchera d'ailleurs sur une crise majeure dans les années 70, que nous verrons plus loin. On voit d'abord une hausse importante de la population à Hull. Celle-ci est provoquée bien sûr par la croissance naturelle, mais surtout par l'arrivée d'une population rurale attirée par les usines issues de la guerre. L'industrie des pâtes et papiers, et du bois en général, reste le secteur dominant, mais on sent déjà un glissement vers le secteur tertiaire, à cause notamment de la proximité de la capitale fédérale.

Cependant, avant 1960, cette augmentation de la fonction publique profite surtout à Ottawa.

Hull étant le principal centre urbain et industriel de la région sera naturellement la plus touchée par ces bouleversements. La ville sera confrontée à une problématique, sinon unique, du moins

particulièrement dramatique : la crise des *favelas*. Cette crise découle de deux facteurs. Premièrement, la dépression des années 30 avait aggravé un problème déjà existant, soit une baisse radicale de la construction de nouveaux logements. Au début de la guerre, le gouvernement fédéral avait tenté de remédier, au moins partiellement, à ce problème avec la construction des *war house*, mais c'était nettement insuffisant. Au début des années 50, cette pénurie de logements prend des proportions incontrôlables avec l'exode de la population rurale attirée par les industries de Hull. On voit alors apparaître de véritables bidonvilles, les *favelas*, construits sur des terrains vagues, composés de centaines de cabanes non chauffées, insalubres, sans aucune infrastructure, où s'entassent des milliers de personnes, dont de nombreuses familles. À partir de 1952, on en comptera trois sur le territoire de Hull. Les gouvernements tant municipaux que provincial ou fédéral resteront impuissants, ou indifférents, face à ce drame humain, sinon en utilisant la répression policière pour chasser ces démunis, qui reviennent aussitôt. Cette crise humanitaire aggravée par un problème déjà présent avant la guerre, mais qui devient criant dans ce contexte, soit le sous-développement régional dans les domaines de la santé et de l'éducation. Problème qui, en passant, subsiste toujours aujourd'hui. Mais nous y reviendrons.

Les transformations du syndicalisme

On a vu que les années 30 avaient été assez difficiles pour le mouvement syndical : à cause de la crise bien sûr, mais aussi avec l'élection du gouvernement Duplessis. La guerre amène une certaine relance économique, dont profitera la région, mais aussi une embellie politique avec l'élection du gouvernement libéral d'Adélard Godbout en 1940. Même s'il ne fera qu'un seul mandat avant le retour de Duplessis en 1944, c'est quand même ce gouvernement qui donnera le droit de vote aux femmes, instituera l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans et créera la structure d'Hydro-Québec, laquelle permettra la nationalisation de l'électricité, une vingtaine d'années plus tard.

En Outaouais, la première Commission royale d'enquête sur la corruption municipale qui se tiendra à Hull en 1943 viendra assainir la politique municipale après 20 ans de corruption et de criminalité, au moins pour un temps. Le monde syndical aussi se transforme. Dès 1944, les employés de deux des employeurs les plus antisyndicaux de la région, la MacLaren de Buckingham et la CIP de Gatineau, obtiennent enfin leur accréditation. Ils adhèrent à des syndicats internationaux, mais c'est quand même une avancée majeure pour le monde ouvrier. À la lecture des procès-verbaux du Conseil central de Hull, on voit aussi un changement de ton et d'orientation qui n'ira qu'en s'accroissant. Par

exemple, à l'assemblée du 10 février 1942, on vote une résolution demandant à l'évêque d'Ottawa la permission de changer le mot « catholiques » pour le mot « nationaux » dans le nom officiel de l'Association afin de pouvoir accueillir des membres protestants. Le changement ne sera officialisé qu'en 1950, mais on note le changement. En 1942 toujours, le Conseil accueille dans ses rangs un nouveau membre, l'Association des instituteurs et institutrices catholiques de Hull, fondée par Emma Massié, qui sera pendant plusieurs années, la seule femme à siéger au comité exécutif du Conseil central. On se souvient que la situation des institutrices était une des principales préoccupations du Conseil depuis sa création.

On note aussi, tout au long des années 40, que le Conseil prend de plus en plus position sur les questions politiques et ouvrières extérieures à la région. En 1944, une lettre est envoyée au gouvernement pour demander la création de programmes de pension de vieillesse et d'assurance-maladie. En 1947, sur un autre plan, on envoie une lettre d'appui au gouvernement Duplessis pour la création d'un drapeau québécois. Je me permets ici de relever un détail qui peut paraître insignifiant, mais qui est très révélateur de l'évolution des syndicats locaux. Entre 1918 et 1946, tous les procès-verbaux commencent par une prière et se terminent par une prière. En 1946, subtilement, sans tambour ni trompette, cette tradition a été abandonnée, sans débat, sans résolution. De même, si l'aumônier est toujours présent, il n'intervient plus que très rarement.

On voit aussi qu'on s'intéresse de plus en plus aux luttes ouvrières qui ont lieu en dehors de la région. Des résolutions d'appui sont votées pour les travailleuses en grève de Louiseville et de Valleyfield. Mais c'est en 1949, avec la grève d'Asbestos, que la rupture avec les positions traditionnelles de la CTCC devient évidente. À l'assemblée d'avril 1949, on forme un comité de soutien

avec mandat de recueillir des fonds en soutien aux grévistes de l'amiante. En juillet, pour une rare fois, l'aumônier, le père Courchesne intervient, mais c'est pour présenter un rapport dénonçant « les atrocités commises par la police provinciale à Asbestos ». En juillet, on décide de percevoir sur les cotisations un montant « per capita » afin d'envoyer de l'argent à la population d'Asbestos. On est loin de l'idéologie des années 30 ! On sait que ce conflit ouvrier marque un tournant dans l'histoire ouvrière du Québec, et qu'il est même considéré par les historiens comme le véritable début de la Révolution tranquille. Il en découle aussi une profonde remise en question au sein de la CTCC : on verra plus loin que le Conseil central de Hull participera à cette réflexion, tout au long des années 50.

L'année 1958 sera aussi une année historique pour l'histoire syndicale de Hull, mais aussi du Québec. Les infirmières de l'hôpital de Hull débraient massivement pour appuyer leurs revendications : hausse des salaires, réduction des heures de travail et amélioration de leurs conditions.

Si je peux me permettre, on voit qu'en 60 ans, la situation n'a pas vraiment changé ! Quoi qu'il en soit, en 1958, il s'agit de la première grève des infirmières au Québec. Le Conseil central leur fournira un représentant pour les aider à formuler et à négocier leurs revendications. Elles obtiendront gain de cause en juillet 1958.

On voit donc qu'à l'aube des années 60, le Conseil central de Hull s'est peu à peu libéré de l'emprise cléricale et qu'il s'implante de plus en plus dans le secteur tertiaire, particulièrement dans le monde de l'éducation, de la santé et des services en général. Il n'hésite pas non plus à prendre position et à s'engager politiquement. Il sera prêt à faire face à la crise sociale majeure qui ébranlera Hull durant les années 60 et 70.



1960 et après

Les grands bouleversements

On sait tous que 1960 marque un tournant majeur dans l'histoire du Québec. C'est le début de ce qu'on appelle la Révolution tranquille, avec tous les bouleversements qu'on connaît : nationalisation de l'électricité, création d'un ministère de l'Éducation, des polyvalentes, des cégeps, et du réseau des universités du Québec. C'est aussi une laïcisation de la société, une implication grandissante de l'État dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Tous ces changements se traduisent aussi par une volonté d'affirmation nationale qui débouche sur la création de plusieurs groupes ou partis indépendantistes.

Le monde syndical vit aussi de grandes transformations. La forte croissance de la fonction publique coïncide aussi avec la syndicalisation de celle-ci. Elle deviendra ainsi le fer de lance des revendications ouvrières et sociales. La CSN, qui a remplacé la CTCC en 1960, la FTQ et la CEQ deviennent des acteurs majeurs de la scène sociale et politique. Sous leur direction, les années 60 et 70 connaîtront des conflits majeurs qui déborderont largement les seuls intérêts de la fonction publique.

Tous ces bouleversements toucheront aussi bien sûr l'Outaouais, mais les décennies 60 et 70 seront surtout marquées par la pire crise sociale, et la plus dramatique, que la région ait connue.

Hull, champ de bataille

Au début des années 60, le problème structurel de logement à Hull reste entier, et les autorités municipales comme provinciales semblent incapables d'y remédier. À cela s'ajoutent, comme nous l'avons vu, des lacunes criantes en santé, en éducation et dans les services sociaux. Devant l'insensibilité arrogante des dirigeants locaux et provinciaux, et dans la foulée de la théologie de la libération qui se développe en Amérique latine, c'est M^{gr} Paul-Émile Charbonneau, le premier évêque du nouveau diocèse de Gatineau-Hull, créé en 1963, qui va prendre l'initiative, appuyé par des travailleurs sociaux et des leaders issus du milieu.

Le point de départ de ces actions sera une enquête participative, tenue auprès de la population de l'île de Hull, laquelle débouchera en 1969, sur la création de l'Assemblée générale de l'île de Hull (AGIH), laquelle existe toujours en 2019. En plus de brosser un tableau détaillé et accablant de la situation socioéconomique du quartier, cette enquête devient un outil majeur de sensibilisation, et surtout de mobilisation pour la population concernée. On doit souligner ici le rôle de premier plan et de leadership de deux prêtres-ouvriers dans cette mobilisation : Roger Poirier O.M.I. et Isidore Ostiguy, capucin. C'est d'abord dans le domaine de la santé et des services sociaux que l'AGIH va mettre ses efforts, avec le mouvement « l'Outaouais à l'urgence », qui va connaître quelques succès et unir les différents segments de la population. Mais rapidement des événements vont venir forcer tout le monde à se battre sur un autre front.

C'est que le gouvernement libéral fédéral de P.-E. Trudeau, élu en 1968 avec le mandat clair d'écraser le nationalisme québécois, a décidé de passer à l'offensive en se servant de Hull comme champ de bataille. L'attaque sera menée par la Commission de la Capitale nationale (sic), la CCN, créée en 1958 et dirigée par son acolyte Jean Marchand. Sous prétexte d'établir des bureaux fédéraux à Hull et de s'en servir comme vitrine pour promouvoir les bienfaits du fédéralisme, les bulldozers envahissent l'île de Hull : 1500 habitations sont démolies, 6000 personnes sont chassées sauvagement de leur quartier. Les usines restantes de la E. B. Eddy sont détruites : les habitants perdent donc à la fois leur maison et leur emploi. Au-delà des édifices, c'est tout un tissu social qui est détruit : des familles, dont certaines vivaient là depuis trois, quatre ou cinq générations sont ainsi déracinées. Rapidement, les spéculateurs financiers, proches du Parti libéral, se ruent comme des vautours sur le quartier, pour achever le carnage.

Aussitôt, l'AGIH entre en scène pour aider les citoyennes et citoyens à s'organiser et à se défendre contre les menaces et les pressions dont ils sont victimes : il y aura des luttes épiques, menées il faut le dire très souvent par les femmes, qui n'hésiteront pas à s'ériger en barricade devant les bulldozers. Mais malgré quelques petites victoires, le quartier sera détruit. Ce saccage organisé a laissé des blessures très profondes qui ne sont toujours pas cicatrisées ni oubliées, 50 ans plus tard.

Mais du même coup, ces combats n'auront pas servi à rien. Dans cette lutte inégale, la population de Hull a su montrer sa force et son courage. Citons pour exemple, la création de la première télévision coopérative au Canada, mise sur pied pour contrebalancer la censure de Radio-Canada, qui avait retiré des ondes un reportage qui dénonçait les expropriations sauvages. Des groupes populaires de défense des droits, comme « Logem'en vas pu », qui deviendra « Logem'en occupe », plusieurs coopératives

d'habitation, des associations de chômeurs, ou de défense des droits sociaux comme l'ADDS, un refuge pour itinérants, le Gîte-Ami, et combien d'autres groupes populaires sont nés de cette bataille, et existent toujours. Du même coup, cette invasion du fédéral forcera le gouvernement provincial à s'intéresser à l'Outaouais et à remédier, au moins en partie, au retard institutionnel de la région, surtout en santé et en éducation.



Appel à la mobilisation citoyenne et ouvrière contre les expropriations (BNAQ)



Destructions causées par les expropriations des années 70, en vue de la construction des édifices fédéraux (BNAQ)

Le monde syndical en Outaouais après 1960

Il va de soi que tous ces bouleversements politiques, économiques et sociaux, que ce soit à l'échelle régionale, nationale et même internationale, vont se faire sentir sur le Conseil central de la région.

Le passage de la CTCC à la CSN semble se faire assez facilement. En fait, la laïcisation du syndicat et sa vision sociale renvoient le Conseil Central à ses origines d'avant 1919. L'hommage que le syndicat rend à Achille Morin en 1960 pour sa contribution au monde syndical en est un peu le symbole. Ce changement idéologique du syndicat, relié à la création du diocèse de Gatineau-Hull en 1963 va aussi entraîner des conséquences beaucoup plus profondes, qui se manifestent notamment par un changement de nom. Le Conseil central de Hull-Ottawa devient en 1966, le Conseil central de l'Outaouais. Cette modification n'est pas seulement sémantique. Tout au long des années 60 et 70, le Conseil va accueillir un grand nombre de nouveaux syndicats qui sont formés, ou qui existaient déjà, provenant de Maniwaki, Mont-Laurier, Buckingham, Fort-Coulonge, Shawville, et de nombreuses autres agglomérations de partout en Outaouais. La plupart de ces nouveaux syndiqués œuvrent dans le secteur tertiaire : enseignement, santé, services sociaux et commerce. Le monde de l'éducation particulièrement, qui était une préoccupation majeure du Conseil régional depuis sa fondation, et dans la foulée de la Révolution tranquille, va prendre de plus en plus de place. Le développement des commissions scolaires régionales, la création du Cégep de l'Outaouais, un des premiers du Québec, vont faire l'objet d'une attention particulière.

Il faut cependant souligner ici que le Conseil, durant cette période, sera agité par quelques soubresauts. Même si la seule lecture des procès-verbaux ne nous permet pas de connaître tous les dessous et tous les détails, on voit cependant que l'année 1967 a été marquée par un conflit assez intense au sein de l'organisme, au point de provoquer la démission en bloc de l'exécutif. Ce conflit, à première vue, semble en être un de visions divergentes : les syndicats doivent-ils se concentrer uniquement sur la défense de leurs membres, ou doivent-ils avoir une vision sociale et politique plus large ? En filigrane, on soupçonne aussi un problème de finances et d'imputabilité comptables, mais sans qu'on en voie les détails. Quoi qu'il en soit, le problème semble se résorber, puisque les membres démissionnaires de l'exécutif reprendront presque tous, assez rapidement, leurs fonctions.

Mais parallèlement à ses activités syndicales, il va de soi que le Conseil ne pouvait rester indifférent aux enjeux et aux luttes sociales et politiques qui ébranlent la région. Déjà en 1966, devant l'anglicisation galopante que connaissait et connaît toujours la région, il se joint activement au mouvement de protestation contre le fait que 40 % des élèves des écoles anglophones sont

francophones. C'est surtout la crise qui va frapper la ville de Hull, que nous avons décrite plus haut, qui va marquer jusqu'aujourd'hui la vie du Conseil central de l'Outaouais.

Comme on l'a vu, la mobilisation est venue de la base, des citoyens, mais le monde syndical va rapidement embarquer dans le mouvement. En plus de la participation personnelle de plusieurs de ses membres, le Conseil va appuyer directement et activement des mouvements comme « l'Outaouais à l'urgence », « Logem'en occupe », et plus largement tout le mouvement citoyen qui lutte contre les expropriations sauvages dans l'île de Hull, et le sous-financement chronique de la part du gouvernement provincial.

En fait, depuis les années 60, et jusqu'aujourd'hui, le Conseil central a été en première ligne de toutes les grandes luttes régionales. Que ce soit le mouvement pour l'obtention d'une université du Québec, dans les années 80, la lutte contre l'itinérance et le droit au logement, ou encore les pressions, toujours d'actualité, pour exiger un financement équitable en santé, en éducation et en culture de la part du gouvernement québécois, le Conseil central de l'Outaouais a toujours répondu présent.

Son action démontre que luttes syndicales et luttes politiques sont indissociables : les travailleuses et les travailleurs sont aussi, et peut-être d'abord, des citoyennes et des citoyens. On ne peut dissocier les deux.

Ouvrages consultés

Nous avons surtout utilisé les procès-verbaux du Conseil central, afin de rester le plus près possible de la vie interne du syndicat. Mais pour bien placer son histoire dans un contexte régional et national, nous avons aussi consulté plusieurs articles et monographies :

BLANCHETTE, Roger. *L'Outaouais : histoire en bref*, P.U.L., Québec, 2009.

BLANCHETTE, Roger. À *BABORD*, « Hull, champ de bataille », juin-septembre, 2011, p. 16-18

GARFIELD, Chad et al, *Histoire de l'Outaouais*, IQRC, Québec, 1994.

LALONDE, Serge. *Revue de l'Outaouais*, « La condition ouvrière à Hull de 1919 à 1929 », IHRO, Hull, 1986, p. 49-62.

LAPOINTE, Pierre-Louis. *Revue de l'Outaouais*, « Les Favelas hulloises. Le cas de Creekside », IHRO, Hull, 1986, p. 25-28.

ROUILLARD, Jacques. *Histoire du syndicalisme québécois*, Boréal, Montréal, 1989.

1919-2019



**Quand la défense
de la classe ouvrière
aboutit à un assassinat**



1919-2019

1,25 \$ par jour

NOUVELLE DE GILLES PARENT

Pierre Bourassa avait peine à respirer tant il lui semblait que sa gorge était serrée sous son nœud de cravate. Il était plutôt habitué à travailler au grand air dans la forêt sur les rives de la Lièvre. L'air de l'hôtel The Club House de Buckingham l'étourdissait. Il ne pouvait s'y habituer. Les odeurs d'alcool, de fumée autant de cigarette que de pipe, celles des gens, pas toujours propres, et les parfums de certaines dames lui donnaient la migraine. Il n'avait pas d'autre choix que de supporter ce supplice s'il voulait apporter un peu de quoi manger à sa femme et à ses trois enfants.

Ce travail il l'avait trouvé en désespoir de cause depuis que la compagnie Maclaren avait imposé un lock-out à ses travailleurs. Celle-ci refusait de négocier, un bien grand mot pour la compagnie, avec ses travailleurs. Alexander Maclaren contrôlait tout sur La Lièvre, on le surnommait même le Baron de La Lièvre. Ce n'est pas quelques têtes fortes francophones qui allaient lui dicter comment mener ses affaires. Il refusait obstinément de parler avec les représentants du syndicat notamment le président Thomas Bélanger. Cet entêtement avait mené au lock-out du 12 septembre 1906 décrété officiellement par le gérant de la compagnie John Vallillee.

Cela faisait deux semaines que Pierre travaillait dans cet hôtel à servir les clients. Malheureusement, ce soir allait être son dernier, puisqu'il avait décidé d'abandonner. Il allait s'exiler dans le nord à Maniwaki pour aller bûcher pour apporter un peu plus d'argent à son ménage. C'est la mort dans l'âme qu'il avait résolu de poser cette action. Cela voulait dire qu'il quittait Adélaïde et ses enfants pour sept mois. Tout ce temps sans la prendre dans ses bras puissants, mais délicats, sans pouvoir se mirer dans ces yeux bleu azur qui l'avaient conquis, sans goûter à ses lèvres framboise et se blottir contre la chaleur de son corps. Sept mois sans voir ses enfants, Joséphine 5 ans, Jacques 3 ans et sa toute mignonne Marguerite 1 an. Sept mois sans les voir sauter, rire et courir autour de lui.

Il y avait toujours des clients au Club House, mais les affaires n'étaient plus ce qu'elles étaient en ce temps de lock-out. Le gérant de l'établissement rencontra Pierre pour lui dire qu'il devait le laisser aller étant le plus jeune. Ce travailleur de la forêt réalisa à ce moment que sa décision d'aller à Maniwaki se confirma même s'il redoutait cet instant. À 2,25\$ la soirée à l'hôtel, à raison de trois soirs semaine, c'est bien peu pour régler les factures. Cela

arrivait tout juste à payer le loyer de 4\$ par mois et il fallait aussi se nourrir, s'habiller et gérer les imprévus. Sa corvée à Maniwaki, s'il l'accomplissait avec la rage au cœur, pouvait lui rapporter 150\$ pour ses sept mois de labeur acharné. Grâce à des compagnons de travail, il avait déniché ce pis-aller au début du lock-out souhaitant secrètement ne pas être obligé de s'y rendre; cela pesait lourd sur son cœur. Il n'avait plus le choix.

Toutes ses pensées brouillaient son jugement. La réalité n'avait plus de prise sur lui. « Hé, un gin! » La neige, le froid allaient mordre ses mains et ses pieds pendant sept mois. « Tu es sourd ou quoi ? Un gin! » Pierre revint à lui et aperçut le client devant lui. « Un gin, c'est clair! » « Oui, oui », répondit Pierre. Il s'empressa de prendre la bouteille d'As de pique et lui versa sa consommation.

L'œil averti du client, Raymond Chamberland, avait remarqué que Pierre semblait absent. Son regard était vide, des yeux hagards, sans vie. « Tu penses à quoi, le jeune ? » avait-il dit. Il ne voulait pas importuner le client. Par contre, celui-ci insistait pour engager la conversation au bout du bar. Las, Pierre lâcha le morceau et lui raconta son désespoir. Raymond eut un léger rictus que remarqua Pierre. « Ça vous fait rire ? », questionna le serveur. « Non, c'est que... », s'interrompit ce dernier. Examinant les gens autour de lui à gauche, à droite et derrière, il lui fit signe de l'index gauche, pour lui indiquer de se rapprocher, pour lui faire une confidence. Pierre obtempéra. Raymond s'assura de lui chuchoter à l'oreille : « C'est pour cela que je suis ici. Vous le dites à personne. Je suis détective. »

Cet homme avait été embauché par personne interposée par l'agence de détective Thiel. Il parlait couramment anglais et français, condition essentielle à l'embauche, et il connaissait bien la région, résidant à Hull. Il lui confia que la veille il avait été assermenté constable spécial par le maire de Buckingham, John Vallillee. Lors de cette rencontre, Raymond affirma qu'après son assermentation, on lui avait désigné une table où reposaient 30 revolvers et qu'il devait en choisir un pour bien remplir sa mission. Vallillee avait pris soin de lui mentionner que le montant de l'arme ne serait pas déduit de sa paie ni la chambre qu'on lui avait réservée au Club House parce que le tout avait été payé par Maclaren. À ces mots, Pierre se remémora une conversation qu'il avait eue avec son bon ami Thomas Bélanger, il y a deux jours. C'était donc vrai qu'Alexander Maclaren avait embauché des détectives.

À l'instar de plusieurs travailleurs, Pierre et Thomas se sont regroupés en syndicat. Lors de la première rencontre, au-delà de 400 travailleurs s'étaient présentés espérant que la force du nombre pouvait améliorer leurs conditions de travail. Celles-ci étaient bien inférieures à celles des travailleurs de Hull. Leur revendication principale consistait à une augmentation de salaire de 2,5 cents l'heure, pour porter le salaire d'une journée de 10 heures à 1,50 \$. Par contre, Pierre craignait les rumeurs qui voulaient que les syndicats ne cherchent que la violence et qu'ils obtiendraient ce qu'ils voulaient en cassant tout. Son ami, Thomas Bélanger, jeune homme de 26 ans, marié, l'a rassuré en lui mentionnant que ceux-ci voulaient négocier en personnes civilisées, sans violence. Pierre fut rassuré lorsqu'il sut que Thomas avait été élu président à la réunion qui s'était tenue à l'école Saint-Michel.

« Comme ça tu travailles là, le jeune », lui envoya le détective. Pierre, hésitant, répondit « oui ». L'employé de la Thiel l'interrogea sur un certain Thomas Bélanger. Le serveur trouva la question surprenante. « Pourquoi voulez-vous savoir cela ? », lâcha-t-il. Il lui répondit que c'était une personne dangereuse qui cherchait à s'en prendre à Alexander Maclaren et à mettre sa compagnie en faillite. C'était une personne qu'on devait avoir à l'œil. Pierre fut

surpris de la description que le détective faisait de son camarade. Ce n'était pas la première fois qu'il entendait ces qualificatifs pour désigner le président du syndicat. Plusieurs bagarres avaient éclaté à l'hôtel à propos de ce syndicat. Certaines rumeurs laissaient croire que l'organisation syndicale voulait assassiner Alexander Maclaren. Pour aider Pierre à s'ouvrir à lui, le détective de la Thiel tira de son veston une photo de Thomas Bélanger. « Tu connais pas cet homme ? », répliqua-t-il. Pierre incrédule resta bouche bée. Tout se bousculait dans sa tête. Pourquoi un détective armé s'intéressait-il au président du syndicat ?

Le lendemain retentit au landing¹ de Buckingham « Shoot them!² » Thomas Bélanger s'écroulait atteint de cinq projectiles, dont deux à la tête.

Gilles Parent est professeur au département de français langue et littérature au cégep de l'Outaouais depuis près de 27 ans et militant de longue date à la FNEEQ-CSN.

¹Débarcadère

²Tirez-les



Funérailles de Thomas Bélanger et François Thériault, deux syndicalistes abattus sous les ordres des frères McLaren, à Buckingham, en octobre 1906 (BNAQ)

2019



**Nos luttes
contemporaines**





2003-2018

Réingénierie, négociation du secteur public et austérité

GRANDES LUTTES SYNDICALES ET SOCIALES

Souvenons-nous, les années 60 assistent à l'éclosion de nos grands services publics. Loin d'être un cadeau des gouvernements de l'époque, les services publics sont le résultat d'une lutte sociale menée par le mouvement syndical et populaire depuis la fin du deuxième grand conflit mondial. Les années 60 sont une véritable percée dans la lutte pour la justice et l'égalité.

À partir des années 80, les acquis de l'État solidaire sont remis en question. Le train idéologique néolibéral des années 80-90 transporte tout un attirail de mesures conservatrices appliquées tant par le Parti libéral que par le Parti québécois. Ces derniers, prétextant les crises économiques, sabrent les réseaux publics de leurs protections sociales comme s'ils étaient responsables des crises

économiques. Au contraire, les besoins des citoyens en matière de services publics devraient indiquer aux gouvernements la ligne de conduite à adopter. Répondre à ces besoins, c'est empêcher que la population ne devienne l'otage d'un système économique ayant pour finalité non pas de satisfaire lesdits besoins, mais d'en tirer profit. La CSN et le Conseil central ne veulent pas d'un état compatissant. Nous voulons d'un État qui soit un outil collectif capable de favoriser l'équité et la solidarité sociale en assumant la responsabilité de rendre les programmes sociaux accessibles à l'ensemble de la population.

Réingénierie de l'État

Le 14 avril 2003, le Parti libéral de Jean Charest prend les rênes du pouvoir. En y accédant, les libéraux lancent une réforme de l'État. C'est ce qu'ils appelleront la réingénierie de l'État. En fait, il s'agit d'une contre-réforme orientée vers un rétrécissement de l'État, tant dans ses politiques économiques que sociales. Tout au long de leur mandat, que ce soit avec Jean Charest ou Philippe Couillard, les libéraux cherchent, inspirés par le néolibéralisme, à réduire le rôle de l'État. De 2003 à 2018, toujours le même désir d'ouvrir davantage nos grands réseaux publics de santé et d'éducation à la privatisation.

La CSN et ses organisations affiliées organisent une riposte à la hauteur des attaques. Sous le thème de « Stoppons la démolition », les militantes et les militants de la CSN participent à la mise sur pied de structures de mobilisation régionales.

En Outaouais, le CCSNO en collaboration avec les groupes communautaires et les groupes de défense des droits sociaux mettent sur pied le Réseau Vigilance Outaouais. Pour marquer le coup de

la mobilisation, une grande manifestation a lieu à Québec le 29 novembre 2003. Pour l'occasion, le Conseil central nolisé une flotte de 16 autobus où s'engouffrent pas moins de 800 personnes, tant de la CSN que de groupes communautaires. Le 11 décembre de la même année est décrété journée nationale de perturbation, toujours contre les mesures du gouvernement Charest. Dans la région, plusieurs ont encore en mémoire l'impressionnant cortège de camions de cols bleus de la ville de Gatineau et le tonitruant concert de klaxons servi pour l'occasion. D'autres manifestations et protestations de tout genre ponctuent l'année qui a suivi. Pour souligner le triste anniversaire de l'arrivée des libéraux au pouvoir, le Conseil central a, en coalition avec le réseau Vigilance, organisé le blocage du Casino de Gatineau avec quelque 500 militants.

L'impact des réformes de Charest-Couillard a évidemment un impact sur les négociations du secteur public. La ronde de négociation de 2004 doit aussi mobiliser les syndicats du secteur public. Plusieurs manifestations, assemblées publiques, points

de presse, rencontres avec des partenaires syndicaux et des représentants politiques sont organisés. La mobilisation des syndicats du secteur public est déterminante. Plusieurs journées de grève sont exercées par tous nos syndicats à différents moments entre août et décembre 2006. Lignes de piquetage devant les établissements, manifestations devant les bureaux des élus politiques, marches dans les rues, nos syndicats sont extraordinairement mobilisés.

Rappelons-nous l'assemblée publique du 10 novembre 2005 qui rassemble des directions syndicales de la CSN et de la FTQ, la manifestation importante du 12 décembre devant les bureaux du ministre Benoît Pelletier, de même que la réaction des enseignantes et enseignants et du personnel de soutien du Cégep de l'Outaouais qui, au matin de l'adoption du décret (la loi 142), brûlent un mannequin à l'effigie de la ministre du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, en direct à la télé de Radio-Canada.

Plusieurs se souviendront également du déjeuner-bénéfice au profit du Parti libéral, du député Normand McMillan abruptement interrompu par des manifestants en colère qui demandent au gouvernement de négocier de bonne foi. À ce moment, il faut deux agents de police et le ministre de la Justice (présent au déjeuner) pour contenir monsieur McMillan qui voulait s'en prendre aux manifestants.

Le 15 décembre 2005, avec sa loi décrétant les conditions de travail des 500 000 employé-es de l'État, le gouvernement de Jean Charest fait beaucoup plus que de mettre fin brutalement à une négociation classique du secteur public. En fait, Charest peaufine sa stratégie de transformation néolibérale de la société. Pour avoir les coudées franches, le gouvernement doit s'en prendre aux organisations syndicales et à leur capacité de s'organiser. Certes, ce sont principalement les syndiqué-es du secteur public qui écopent avec les décrets de décembre 2005, mais à travers eux, c'est l'ensemble du mouvement des travailleuses et des travailleurs qui est visé.

Négociation du secteur public

Les négociations dans le secteur public en 2015 au Québec sont ardues. Non seulement les demandes syndicales sont, dès le départ, rejetées du revers de la main par le gouvernement, mais en plus, ce dernier cherche à imposer des reculs importants aux quelque 450 000 employé-es de l'État. Dans ce contexte, des moyens de pression lourds sont envisagés par les syndicats réunis en Front commun pour la négociation.

Le Conseil central doit donc coordonner la mobilisation des quatre fédérations de la CSN (FP, FNEEQ, FEESP et FSSS) impliquées dans la négociation du secteur public. Nous nous réunissons à plusieurs occasions en comité régional de mobilisation (CRM). Ensuite, nous discutons avec les autres composantes du Front commun pour coordonner les moyens d'action et organiser les outils logistiques qui nous permettront de mener à bien les différentes actions décidées.

Il est important de souligner la puissance de la mobilisation pour chacune des quatre journées de grève. Celles et ceux qui sillonnent la région au moment des grèves peuvent témoigner de l'effervescence qui règne sur les lignes de piquetage. À certains moments, cette effervescence est déçue lorsque des groupes de travailleuses et de travailleurs en grève vont en rejoindre d'autres pour former des lignes de piquetage monstres. De plus, nous profitons des journées de grève pour nous rassembler, toutes allégeances syndicales confondues, dans de grandes manifestations qui réunissent chaque fois au-delà de deux mille personnes. Des scénarios semblables sont aussi organisés en Haute-Gatineau, dans le Pontiac et à Buckingham.

Organiser des journées de grève de cette ampleur n'est pas chose facile pour les syndicats. Des contraintes de toutes sortes, logistiques et organisationnelles, se posent constamment. Cependant, nous pouvons tous ensemble être fiers de ce mouvement qui, malgré la grande diversité des secteurs de travail que nous occupons, a su trouver le chemin de l'unité.



Octobre 2015 - Grève du secteur public



Octobre 2006



Novembre 2004



Décembre 2004



Novembre 2005



Novembre 2005

Refusons l'austérité

Au lendemain de l'adoption à l'Assemblée nationale, sous le bâillon, de la loi 10 qui crée les mégas centres intégrés de santé et de services sociaux, nous organisons une visite impromptue au député de Chapleau, Marc Carrière. Celui-ci, surpris et étonné, pour ne pas dire médusé, n'a d'autre choix que d'entamer un dialogue avec les quelque 30 militantes et militants présents. En d'autres occasions, nous perturbons des activités du parti au pouvoir, ne laissant guère le choix aux différents ministres de nous rencontrer. Ces manifestations, sous diverses formes, nous donnent accès aux médias d'information. Nous croyons que ces rassemblements ont un impact important et que nous pouvons infléchir l'opinion publique face à la propagande du gouvernement qui n'a pas cessé de prétendre frauduleusement que les compressions n'ont pas d'impacts sur les services publics. Soulignons que ces manifestations ont contraint les ministres Coiteux, Vallée, Bolduc et Barrette (ce dernier à trois reprises!) à nous rencontrer. Certains comme Charlebois et Moreau se défilent carrément.

Toujours dans le cadre de la campagne contre les politiques d'austérité, trois syndicats prennent l'initiative d'organiser des assemblées publiques dans leur région. Le STT du CSSS de Pontiac,

le STT du CSSS Vallée-De-La-Gatineau et le STT du CSSS de Papi-neau se penchent sur les conséquences des compressions sur les services publics de leur région respective. Chacune de ces assemblées regroupe plus d'une centaine de personnes. Le Conseil central, à côté de commissaires scolaires, de préfets, d'intervenants sociaux, de médecins, et même de représentants du milieu des affaires, composent les panels.

Dans la foulée des manifestations, nous ne pouvons passer sous silence la Journée internationale des travailleuses et travailleurs de 2015 qui est un rassemblement historique. Rarement un 1^{er} mai dans la région n'est souligné aussi massivement (plus de 2000 manifestants). Cette démonstration de force, placée sous le signe de la lutte contre l'austérité, s'est déroulée dans le contexte des négociations du secteur public. L'organisation de cette manifestation demande plusieurs rencontres, auxquelles assiste l'ensemble des organisations syndicales de la région, y compris celles qui ne font pas partie du Front commun. Les réunions se tiennent dans nos locaux sous la coordination du Conseil central.



1^{er} mai 2015

2000-2018

Grandes batailles syndicales

2000

Syndicats des travailleurs de la coopérative funéraire de l'Outaouais

À la coopérative funéraire de l'Outaouais, alors que les négociations piétinent depuis plusieurs semaines, les travailleurs et travailleuses décident d'y aller d'un arrêt de travail de 24 heures. Le lendemain, les patrons répliquent en imposant un lock-out. Les travailleuses et travailleurs, loin de demander des augmentations salariales déraisonnables, ne revendiquent que la parité avec leurs collègues des autres maisons funéraires. Les travailleuses et travailleurs ne flanchent pas. Après six semaines de lock-out,

de piquetage quotidien, de conférences de presse dénonçant l'intransigeance du conseil d'administration et de son directeur, l'employeur se décide à retourner à la table de négociation et accepte en majeure partie les revendications du départ. Bref, les six semaines de lock-out ont été engendrées par l'entêtement d'un conseil d'administration à ne pas reconnaître la légitimité des conditions de travail qui existent dans l'industrie.

Syndicat des séchoirs de l'Outaouais

Toujours en 2000, un autre lock-out oppose le Syndicat des séchoirs de l'Outaouais à leur employeur, qui ne peut supporter que ses employés-es soient syndiqués. En effet, pour la famille Brunet, propriétaire des séchoirs, les employés-es sont relégués au rang de simples machines. Cependant, la détermination du syndicat oblige la famille Brunet à réviser ses méthodes de gestion

qui datent du 19^e siècle. L'employeur doit s'asseoir avec le syndicat et négocier avec lui. Depuis sa fondation, l'histoire de ce syndicat, c'est l'histoire de la lutte pour la reconnaissance syndicale. C'est avec toute la solidarité du CCSNO que ce syndicat aura pu faire entendre raison à la famille Brunet.

Syndicat des travailleuses en centres de la petite enfance

Alors que la négociation est à peine entamée, Yvette Sanscartier, directrice du CPE Petite-Nation, met les travailleuses en lock-out, privant du même coup des dizaines d'enfants de leurs services de garde. Par ce geste, la directrice tente de briser le syndicat et de décourager les travailleuses de vouloir améliorer leurs conditions

de travail. C'était mal connaître ces travailleuses, puisqu'elles répliquent par des lignes de piquetage serrées et obtiennent l'appui de nombreux parents. Si bien qu'après une semaine, le conseil d'administration enjoint à M^{me} Sanscartier de retourner à la table de négociation avec les travailleuses.

2002

Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'aréna Guertin

Au printemps 2002, la cinquantaine de travailleuses et travailleurs de l'Aréna Robert-Guertin exercent une grève de neuf jours. L'employeur utilise tous les moyens pour faire disparaître le syndicat. Ces derniers se battent pour la reconnaissance syndicale, pour freiner la sous-traitance et pour des augmentations salariales. Les syndiqué-es savent profiter d'une période d'achalandage

pour dresser une ligne de piquetage au cours de laquelle ils informent la population de leurs conditions de travail. L'employeur aura tout essayé pour faire plier le syndicat qui résiste jusqu'à obtenir gain de cause deux heures avant le premier match des finales des Olympiques de Gatineau.

2004

Syndicat des chargé-es de cours de l'Université du Québec en Outaouais

Les membres du syndicat doivent avoir recours à la grève pour faire entendre raison à leur employeur lors de la négociation du deuxième renouvellement de leur convention collective. Après un piétinement de plusieurs mois de négociation, les chargé-es de cours exercent quatre journées de grève sporadiques en février et en mars 2004, et une grève générale illimitée du 22 mars au 4 avril 2004. Le conflit se conclut par l'atteinte des objectifs de négociation, notamment en obtenant la parité salariale avec leurs consœurs et confrères de Chicoutimi. Rappelons qu'entre les chargé-es de cours et les professeur-es du réseau des universités du Québec, on observe un écart de rémunération important que les travailleuses et travailleurs entendent réduire. Les chargé-es

de cours de l'UQO, comme leurs collègues des autres universités, assument une part importante de l'enseignement au premier cycle, cette proportion atteignant jusqu'à 62 % à l'UQO. Malgré l'importance de leur contribution, ils demeurent sous-payés. En effet, les chargé-es de cours ne reçoivent que 60 % du salaire d'un professeur. Mais il n'y a pas que les salaires qui font l'objet de négociation. Les chargé-es de cours revendiquent également une amélioration de leurs conditions d'enseignement : un régime d'emploi stable (leur contrat actuel ne dure que trois mois), des bureaux pour favoriser l'encadrement de leurs étudiantes et étudiants, des postes informatiques et de l'aide pédagogique à l'enseignement.



Octobre 2015 - Grève du secteur public

Syndicat des travailleuses et travailleurs du Valu-Mart

Le 9 août 2004, les quelque 40 travailleuses et travailleurs du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Valu-Mart à Shawville trouvent les portes de l'établissement fermées. Le propriétaire met ainsi les travailleurs et travailleuses en lock-out, qui se poursuivra jusqu'au 3 octobre 2004. Après huit jours du port d'un t-shirt « Our boss wants cheap labour, we say no », en remplacement de l'uniforme prévu, l'employeur affiche un avis exigeant des travailleurs et travailleuses de porter l'uniforme à compter du lundi suivant, sinon ils seront retournés à la maison. Les employés décident unanimement de continuer le port du t-shirt. Le lundi 9 août, l'employeur refuse aux travailleuses et travailleurs l'accès au travail.

Pourtant, les demandes salariales sont modestes se situant à peine au niveau de l'inflation, et le statu quo est demandé pour le reste de la convention collective. L'employeur exige pour sa part de diminuer le nombre d'emplois à temps plein de 12 à 8 et

propose une diminution du coût de la masse salariale : un plafond salarial plus bas que celui en cours, l'utilisation large de postes à temps partiel offrant à peine le salaire minimum. Le propriétaire de l'entreprise, une franchise du géant Loblaws, ne veut négocier que sur ces demandes. Les négociations sont longues et ardues, mais la solidarité de ces travailleuses et travailleurs sur la ligne de piquetage, dressée devant le marché d'alimentation sept jours semaine, l'appui de la population, la participation aux nombreuses activités pendant le conflit, le soutien du CCSNO, de la Fédération du commerce et de la CSN, leur permettent de tenir le coup. Finalement, le syndicat accepte la perte de quatre postes à temps plein, mais il obtient de meilleures conditions pour les indemnités de départ ainsi que l'amélioration des conditions de travail, notamment sur l'utilisation des postes à temps partiel, l'augmentation d'une année de protection d'emploi lors d'un congé pour accident de travail ainsi que des hausses salariales intéressantes.

2010

Syndicat des travailleuses et travailleurs du Valu-Mart

La trentaine de travailleuses et travailleurs du marché d'alimentation Valu-Mart à Shawville observent une grève de plus de six mois (du 2 décembre 2010 au 13 juin 2011) lors du renouvellement de leur convention collective. C'est à la suite d'avis de congédiement pour fermeture totale que les travailleuses et travailleurs décident de retourner au travail sans avoir obtenu les mêmes conditions qu'ailleurs au Québec. Les demandes syndicales portent principalement sur la plateforme commune de

la négociation coordonnée dans les marchés d'alimentation syndiqués CSN. Ce sont des négociateurs de Toronto qui sont les porte-paroles de l'employeur à la table de négociation, des individus qui ne connaissent pas la réalité du travail au Québec. Les travailleuses et travailleurs mènent la lutte jusqu'à la dernière minute, soutenus par la solidarité des syndicats et l'appui financier de la CSN, de la Fédération du commerce et du CCSNO.

2012

Syndicat des travailleurs et travailleuses en hôtellerie de l'Outaouais [mai 2012]

Après plus de 24 mois de négociation et l'exercice de six jours de grève en mai 2012, les 39 travailleuses et travailleurs obtiennent un règlement satisfaisant pour le renouvellement de leur convention collective.

2013

Grève du Syndicat de la construction de l'Outaouais

Le 17 juin 2013, le Syndicat de la construction de l'Outaouais, membre de l'Alliance syndicale qui négociait pour les 175 000 travailleuses et travailleurs de la construction du Québec, déclenche une grève pour s'opposer à une négociation qui compte des reculs importants de la part des employeurs. On note, entre autres, la réduction de la rémunération pour les heures supplémentaires, l'élargissement de la plage horaire de travail, la récupération

des heures d'intempéries le samedi à temps simple et une mobilité provinciale accrue. Après une semaine de grève, l'Alliance annonce deux règlements. Un dans le secteur Génie civil et voirie et l'autre dans le secteur Résidentiel. En ce qui concerne le secteur Institutionnel, commercial et industriel, une loi spéciale est imposée aux travailleurs et travailleuses.

2014

Syndicat des travailleuses et travailleurs en centres de la petite enfance, section Cornemuse

Les membres du syndicat votent à l'unanimité en faveur du déclenchement d'une grève qui sera exercée à partir du 8 octobre 2014. Les éducatrices veulent ainsi protester contre l'intransigeance de la direction dans des négociations qui s'étirent depuis deux ans. La direction tente d'imposer que le temps de travail

normalement dévolu aux activités pédagogiques soit effectué pendant les heures normales de travail. Les éducatrices demandent simplement à la direction de se conformer à la norme en vigueur dans les autres CPE.

2014

Grève du Syndicat des cols bleus

Le 26 novembre 2014, le Syndicat des cols bleus de Gatineau déclenche une grève de 24 heures dans le cadre de la journée du « Grand dérangement » organisée pour s'opposer au projet de loi 3. Un mois auparavant, le 22 octobre, le syndicat avait tenu une journée de mobilisation, toujours pour dénoncer la réforme de leur régime de retraite qui a malheureusement été assombrie par la fusillade d'Ottawa. Rappelons que pour la première fois au Québec un gouvernement décidait unilatéralement d'enlever aux travailleuses et travailleurs ainsi qu'aux retraité-es les rentes qui leur étaient dues et qu'ils avaient accumulées au cours des années. En s'en prenant aux régimes de retraite des employé-es municipaux, le gouvernement Couillard mettait la table pour les négociations qui s'ouvriraient dans le secteur public.



Octobre 2014

2017-2018

Grève dans les centres de la petite enfance

Le Syndicat des travailleuses des centres de la petite enfance de l'Outaouais (STCPÉO) a mené une longue lutte pour renouveler leur convention collective en 2017 et 2018. Tout a commencé avec les négociations nationales en 2017, suivies des négociations locales en 2018.

D'abord sur le plan national, le 16 septembre 2017, elles sont plus de 400 éducatrices réunies en assemblée générale à Gatineau. Comme leurs camarades des autres régions, elles adoptent dans une proportion de 99 % une banque de six jours de grève à utiliser au moment jugé opportun. Les travailleuses veulent envoyer un message clair et dire haut et fort leur détermination à en arriver à une entente négociée.

C'est sous une pluie battante que les travailleuses exercent leur journée de grève en manifestant devant les bureaux de la députée Maryse Gaudreault. Après des mois de négociation, il faut que le syndicat mette sa menace à exécution pour que le ministère de la Famille entende raison.

Sur le plan local, en 2018, la négociation est tout aussi difficile. Pendant près de six mois, les négociations des articles locaux de la convention collective de 17 de nos CPE ne font aucun progrès.

Les travailleuses font face à des employeurs qui s'entêtent à offrir des postes en faisant fi de l'ancienneté des éducatrices, ce qui constitue un recul important. Encore une fois, le syndicat a recours à la grève et il faudra au moins cinq jours de débrayage pour que la négociation aboutisse. Encore une fois les éducatrices font preuve d'une grande solidarité en s'épaulant les unes les autres.

Il est à noter que tout au long du conflit des CPE, les syndicats de la région ont l'appui indéfectible des syndicats affiliés au Conseil central.

Grève à la Société des alcools du Québec (SAQ)

À l'instar de leurs collègues de l'ensemble du Québec, les travailleuses et travailleurs du SEMB-SAQ de l'Outaouais entreprennent une série de journées de grève, 10 au total, qui s'échelonnent de juillet à novembre 2018.

La direction de la SAQ, malgré d'énormes profits, décide de s'en prendre aux fondements mêmes de la convention collective en voulant diminuer le nombre de postes réguliers qui permet aux plus anciens employé-es d'avoir des horaires de qualité.

Tout ce que les travailleuses et travailleurs de la SAQ demandent à la direction, c'est de négocier une convention collective qui stabiliserait des personnes dans des postes réguliers, permettant par la même occasion aux salarié-es à temps partiel d'accéder plus facilement à ces postes. Pour le syndicat il est aberrant que 70 % des salarié-es de la SAQ occupent des postes à temps partiel et qu'une moyenne de 12 ans soit nécessaire pour obtenir un poste régulier. Dans ces conditions, les travailleuses et les travailleurs doivent souvent cumuler deux emplois pour avoir un salaire qui leur permet de vivre décemment, ou ils sont contraints de démissionner.

Dans la région, à l'occasion des journées de grève, des lignes de piquetage serrées sont dressées devant les succursales. L'employeur doit concentrer ses cadres dans certains magasins afin de laisser des succursales ouvertes. Les grévistes se déplacent devant celles-ci et distribuent tracts et dépliants pour expliquer leur conflit de travail aux citoyennes et citoyens. À d'autres occasions, les grévistes rencontrent les députés de la région afin qu'ils comprennent les enjeux du conflit et qu'ils interviennent auprès de leur gouvernement pour faire entendre raison à la direction de la SAQ à Montréal.

À l'occasion de la manifestation nationale, les grévistes de la région rejoignent leurs collègues de partout au Québec pour exprimer leur mécontentement devant le siège social de la SAQ à Montréal.

Malgré une station de radio qui tente par tous les moyens de dénigrer le mouvement de grève, les travailleuses et les travailleurs répliquent par une solidarité exemplaire et une détermination à toute épreuve et finissent par avoir gain de cause.

Grève des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Sans contrat de travail depuis le 1^{er} mai 2015, le Syndicat des professeur-es de l'Université du Québec en Outaouais (SPUQO), affilié à la Fédération des professionnelles (FP-CSN), adopte à 75 % un mandat de grève historique en décembre 2017.

Avant d'en arriver à ce moyen ultime, le syndicat tente de s'entendre depuis plus de 30 mois avec la direction de l'UQO. Les professeur-es demandent une rémunération concurrentielle et comparable à celle qui est versée dans les universités du réseau de l'Université du Québec.

Les revendications du syndicat visent essentiellement à favoriser l'attraction et la rétention des professeur-es dans leur région et à leur donner les conditions nécessaires pour remplir leur mission

d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Le syndicat dénonce, entre autres, qu'au cours des six dernières années la direction a détourné 15,5 millions de dollars du budget destiné à l'enseignement et au soutien à la recherche vers le béton et la brique. Le syndicat a, tout au long de la négociation, dénoncé cette vision étriquée et comptable de l'avenir de l'université.

Finalement, une entente de principe qui prévoit des augmentations salariales, une amélioration des droits parentaux et des dégagements supplémentaires pour les activités syndicales est entérinée par les professeur-es. De plus, le syndicat obtient l'équité dans les conditions de travail pour les professeur-es du campus de Saint-Jérôme.



1^{er} mai 2015



Février 2016



Avril 2009 - Appui aux travailleurs du Holiday Inn de Longueuil



Octobre 2015 - Grève du secteur public

Rédaction

Roger Blanchette
Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais

Production

Service des communications - CSN

Design graphique

Ose Design

Photos

Bibliothèque et Archives Canada, Ville de Gatineau,
Patrick Woodbury, Louis-Serge Houle, Conseil central
des syndicats nationaux de l'Outaouais

Impression

Graphiscan

Dépôt légal

BAnQ 2019 et BAC 2019

Février 2019

La production de ce recueil a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de Fondation et du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO-CSN).



